



ACCUEILLIR CEUX QUI SONT LIBÉRÉS

« Et quand je sors qu'est-ce que je fais ? Où je vais ? » C'est souvent avec angoisse qu'est imaginée la sortie. Voici quelques exemples d'accueil, de soutien. Il y en a sûrement beaucoup d'autres et nous attendons les témoignages. Nos expériences se partagent pour donner des idées, pour aider à la création d'un lieu d'accueil. Nous savons que c'est important pour la réussite de la « re-naissance ».

EXPÉRIENCE À MONTARGIS (45)

CENTRE DE SEMI-LIBERTÉ : UN RÉGIME PARTICULIER DE DÉTENTION

Thierry Blondeau, aumônier au centre de semi-liberté de Montargis exposer les caractéristiques de sa présence dans un établissement spécialisé dans l'accueil des personnes en centre de semi-liberté.

Le site *Justice.gouv.fr* définit la semi-liberté « comme le placement sous surveillance électronique et le placement à l'extérieur, [qui] est un aménagement de peine sous écrou qui permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier de détention l'autorisant à quitter l'établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, de suivre un enseignement, une formation professionnelle, ou un emploi temporaire, de rechercher un emploi, de participer de manière essentielle à sa vie de famille, de suivre un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive ».

ENTRE LE « DEHORS » ET LE « DEDANS » ENTRE « PRIVATION DE LIBERTÉ » ET « LIBERTÉ »

Ce dispositif accueille les personnes détenues bénéficiant d'un aménagement de peine inférieure à deux ans, d'une peine restante ou encore d'une condamnation permettant une libération conditionnée. Le principe est le suivant ; la personne détenue, en accord avec le juge et le conseiller pénitentiaire du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) peut envisager et entrevoir un retour à la société qui passe par plusieurs possibilités ou modalités en vue de la réinsertion : contrat avec la Mission locale, contrat avec la Greta, retrouver la famille et les amis, préserver son emploi, etc.

À Montargis, d'après le conseil d'évaluation, pour une capacité d'accueil de 25 places, il y a un taux d'occupation de 25 %. Ceci au détriment de la surveillance électronique qui connaît une forte évolution. Le placement en semi-liberté doit tenir

compte des contraintes liées au logement, au travail et surtout au transport.

Le CSL est un lieu complexe rempli de paradoxes. Il se trouve entre le « dehors » et le « dedans » entre « privation de liberté » et « liberté ». Entre « réinsertion » et « crainte de se trouver enfermé ».

PARTAGER À PARTIR DE LA VIE UN TEMPS DE SPIRITUALITÉ ET DE CONNAISSANCE

Les interventions sont tributaires d'un certain nombre de paramètres que l'on tente de maîtriser durant la rencontre tel que : professionnels (croisement entre les travailleurs de jour et ceux de la nuit qui interviennent dans la restauration) ; confessionnels ; l'âge (niveau de maturité) ; l'expérience de son passé carcéral et de ses rencontres avec un aumônier ; la place du détenu dans le groupe des détenus ; l'authenticité du thème ; le groupe en lui-même ainsi que le lieu.

Ainsi ceux qui ont une expérience de l'enfermement sont plus prompts à l'écoute. Ceux qui sont de passage expriment clairement qu'ils n'ont pas besoin d'aborder le thème de la réflexion spirituelle.

À partir de mes différentes expériences, au cours de ces deux années, j'ai été amené à construire un déroulement type. Il me semble important de penser, réfléchir, relire chaque intervention à l'aide de la trame suivante.

a. Déterminer la finalité : découvrir l'éducation spirituelle, révéler la vie spirituelle.

b. Se fixer des objectifs pour le groupe ou la personne : récupérer, rassembler, écouter, prendre la parole pour simplement donner son avis ou parler de ses week-ends (ses retrouvailles avec la famille, son travail, sa formation, ses rencontres, ses recherches, ses difficultés, etc.).

c. Au regard de ces objectifs, faire émerger des grands thèmes : l'amour, la paix, la joie, la femme, le pouvoir, la justice, le pardon, la société, le sexe, etc.

d. Aborder une référence biblique en lien avec le thème abordé et lire si possible le passage concerné. Pour illustrer la démarche voilà quelques exemples :

- Le thème de l'argent, de la liberté, de la joie et du pardon fait référence à Luc 15-11 : l'enfant prodigue. Comment accepter le retour de son épouse et de ses enfants qui ne comprennent pas le passage à l'acte et cette mise à l'écart ? De retourner à la source et ainsi assumer ses erreurs sans honte.
- La mode, le sexe, la femme par le reflet de la Genèse 2-25 et 3-7, articulé par la vision de l'homme sur le commerce et la pudeur.

e. Finir par la prière du Notre Père.

En somme, cette approche à partir de l'analyse de mes interventions m'a permis dans un premier temps de dresser les particularités du CSL. J'ai pu alors en tenir compte pour proposer et élaborer des principes de fonctionnement des réunions. C'est ainsi que je peux aller avec eux à l'essentiel de notre mission : partager à partir de leur vie un temps de spiritualité et de connaissance. L'aumônier effectue avant tout une rencontre entre plusieurs entités avec des histoires différentes mais un devenir unique dans la gloire du père créateur. Cela ne prend du sens que par nos chemine-ments expliqués lors de nos témoignages. Une expression personnelle qui donne de la consistance, à notre discours et à notre foi. ■

THIERRY BLONDEAU

AUMÔNIER AU CENTRE DE SEMI-LIBERTÉ
DE MONTARGIS

EXPÉRIENCE À SOYAUX (16)

UN ESPACE D'ACCUEIL POUR LES SORTANTS DE DÉTENTION ET LES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Un espace d'accueil convivial pour les personnes sortant de détention ou effectuant une peine en milieu ouvert a vu le jour à Soyaux, une commune proche d'Angoulême. L'initiative porte le nom de Clin d'œil. Présentation.

ORIGINE DU PROJET

Suite à la réflexion menée avec le collectif Prison, concernant les personnes sortant de détention ou effectuant une peine en milieu ouvert, et après avoir rencontré le SPIP et les acteurs de certaines structures de solidarité sur Angoulême, une recherche est en cours quant à la mise en place de personnes-relais ou lieux-relais en Charente, en lien avec les structures et organismes professionnels. Sur Angoulême, un groupe de bénévoles s'est mis en route autour du projet « Clin d'œil ».

ROMPRE L'ISOLEMENT

Sortir de prison ou effectuer une peine en milieu ouvert n'est jamais simple. Les rencontres avec les conseillers du SPIP et autres acteurs sociaux, et les échos que nous avons des sortants ont attiré notre attention sur le profond isolement de ces personnes, leurs fragilités, parfois en rupture familiale, en perte de repères.

C'est pourquoi nous proposons ce « lieu-relais », ouvert à tous, sortants de détention ou/et personnes sous main de justice, pour permettre de rompre l'isolement, de recréer du lien, par la rencontre avec d'autres, comme un tremplin pour « refaire surface ».

ÉCHANGES ET ACTIVITÉS

C'est avant tout un lieu d'accueil dans un espace convivial, chaque semaine, où les personnes peuvent trouver : des activités de détente, de création, des informations, la possibilité de parler à quelqu'un et avec les personnes qui le souhaitent — ce lieu étant porté par un groupe de chrétiens — la possibilité de choisir une réflexion ou activité spirituelle.

Un flyer a été conçu par des personnes sorties depuis quelques mois et le groupe de bénévoles. Cela a donné lieu à un échange sur l'objectif du projet et les attentes exprimées.

Chacun a apporté sa part dans le choix des mots et du dessin et voilà déjà une première création en commun ! Le flyer sera remis aux personnes soit par l'aumônerie avant la sortie, soit par les conseillers SPIP.



Une charte est en cours, rappelant certaines « règles » de vie de groupe : convivialité, respect des personnes, et confidentialité quant à la vie et au parcours personnel de chacun.

PORTÉ PAR 7 BÉNÉVOLES

Ce projet a été impulsé par l'aumônerie et des membres du collectif, aujourd'hui il est porté par un groupe de sept personnes bénévoles dont deux d'entre elles ont fait partie de l'équipe élargie de l'aumônerie, et la plupart ayant été engagées dans l'action sociale.

Le lieu où se tient la permanence « Clin d'œil » du mardi est un centre culturel rattaché à une paroisse catholique et accueillant diverses associations confessionnelles et autres, tout au long de la semaine.

DES TEMPS DE RELECTURE

Il est convenu que le groupe se retrouvera deux fois dans le trimestre pour faire le point, dans un premier temps en lien avec l'équipe d'Aumônerie. ■

MARTINE BRILLET

AUMÔNERIE D'ANGOULÊME



MADAME, MONSIEUR L'AUMÔNIER, AIDEZ-MOI !

Les situations d'aide auxquelles sont confrontés les aumôniers sont variées. Il y a ces deux Africaines, dont une mineure, qui passent au tribunal ; elles sont libérées à la sortie du tribunal et, à 17 h 30, ne savent pas où elles vont passer la nuit...

Cet homme qui a largement dépassé la durée maximale de détention provisoire : il est convoqué au tribunal et s'attend à être, peut-être, libéré ; embarrassé, le président le reconvoque un mois plus tard, et il s'ensuit trois autres comparutions en deux mois, chaque fois avec l'éventualité d'être libéré sur le champ : mais comment prévoir un hébergement en catastrophe, pour quelques jours seulement ?

Il y a aussi cet homme qui a été libéré sans l'avoir su à l'avance : il a juste le temps de faire ses paquets et doit impérativement quitter le territoire régional.

Sans oublier l'histoire de cet aumônier qui vient de rencontrer un détenu qui sort dans quelques instants et qui n'a aucun lieu d'hébergement. Il a interdiction de rester sur Poitiers. Contacté, son avocat prend contact avec Emmaüs Châtelleraut : mais il ne peut y rester qu'une nuit. Il a le strict minimum sur lui...

De même, ce responsable de l'administration pénitentiaire très inquiet car le SPIP n'a trouvé aucune solution pour cet homme qui sort sans argent, sans famille, et sans aucune connaissance à l'extérieur, et il demande à l'aumônier s'il peut faire quelque chose ; ses recherches auprès des structures habituelles resteront vaines mais la sollicitation de la communauté locale fait naître une énorme chaîne de solidarité.

Mais aussi, cet homme qui, après une longue peine et une fin de détention au quartier de semi-liberté, a du travail et un logement mais souffre terriblement de sa solitude. Ou encore ce jeune détenu au QI de 135 qui dit qu'il n'aurait pas récidivé s'il avait été suivi à sa sortie par un éducateur, car il s'est rendu compte qu'il n'était alors pas capable de gérer seul sa vie.

ACCOMPAGNER SUR UNE LONGUE PÉRIODE

Toutes ces situations qui se présentent régulièrement nous ont conduits à essayer de mettre en place une « structure » pouvant répondre à la fois aux situations d'urgence et à un accompagnement sur une plus longue période. L'aumônerie a organisé les deux premières réunions pour commencer à élaborer le profil souhaité de ce « SAS » et a ensuite confié la poursuite du projet à des volontaires n'ayant pas une implication directe avec la détention. La nouvelle équipe ainsi constituée s'est déjà réunie et il est encourageant de constater qu'elle compte une proportion importante de jeunes membres. ■

**AUMÔNERIE
DE POITIERS-VIVONNE**

Le fil rouge

Dans sa cellule, Olivier tricote des idées noires... Dedans enfermé, dehors expulsé. Dedans, il attend.

Dehors, on ne va pas attendre qu'il soit sorti de dedans pour mettre ses maigres affaires dont une télé dehors. Et quand de dedans il ira dehors, il aura tout perdu ! Cela fait des nœuds dans sa tête. Comment retrouver le fil ?

Toc ! toc ! la porte s'ouvre c'est René l'aumônier. Olivier explique qu'il est dedans et que ce qu'il a dedans dehors va être dehors pendant qu'il est dedans ! Cela fait des nœuds dans sa tête.

René commence à dérouler un bout du fil : il connaît plein de gens, plein de ficelles, il connaît le Secours catholique... Mais, il y a un nœud, il faut d'abord retrouver le fil du SPIP. Sans lui on ne peut rien, sans lui le fil est coupé.

Dedans Olivier rencontre le SPIP. Le SPIP prend contact avec l'aumônerie pour reprendre le fil de l'affaire dehors. Et la pelote se déroule, de coups de fil en coups de fil, de rencontres en rencontres : aumônerie, Secours catholique, SPIP, propriétaire, huissier, communauté religieuse qui prête un fond de garage, René, Bernard, Chantal, Pierre, Paul et Jacques et les autres sans oublier Olivier toujours dedans...

Dehors, de fil en aiguille, des solutions sont trouvées. Les affaires d'Olivier ont pu être sauvées. Maintenant Olivier est dehors et ses affaires sont dedans sa caravane. Il poursuit le fil de sa vie dehors. Pendant ce temps, dans sa cellule, Cedric tricote des idées noires... Cela fait des nœuds dans sa tête...

AUMÔNERIE DE SAINTES